



**Collège Pierre  
Weczerka  
Chelles**

**PROJET  
D'ETABLISSEMENT**



# Introduction



- Le Projet d'établissement s'inscrit dans le projet académique et définit les objectifs prioritaires de l'établissement scolaire en fonction de ses caractéristiques : il décline les actions stratégiques et opérationnelles à mettre en œuvre pour tendre vers les objectifs fixés.
- L'actuel projet d'établissement résulte de concertations menées sur l'année scolaire 2017 – 2018. Validé en conseil d'administration, il fait référence pour la période 2018 - 2021. Mais il peut aussi inclure d'éventuelles modifications et de nécessaires adaptations afin de prendre en compte les différentes évolutions du contexte.

**L'objectif central prioritaire pour le collège Pierre Weczerka est de favoriser la réussite de CHAQUE élève.**





- ❖ **OBJECTIF 1** : FAVORISER LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES PAR DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES VARIEES
  
- ❖ **OBJECTIF 2** : FAVORISER LA REUSSITE PAR LA MAITRISE DE LA LECTURE ET L'ECRITURE
  
- ❖ **OBJECTIF 3** : FAVORISER LA REUSSITE PAR L'ORIENTATION ET LA CONTINUITE DES PARCOURS PEDAGOGIQUES
  
- ❖ **OBJECTIF 4** : FAVORISER LA REUSSITE PAR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

■ **AXE 2 : OUVRIER LE COLLEGE A SON ENVIRONNEMENT, DEVELOPPER L'OUVERTURE CULTURELLE, SPORTIVE ET INTERNATIONALE**





- ❖ **OBJECTIF 1** : FAVORISER LA REUSSITE PAR LE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES
  
- ❖ **OBJECTIF 2** : DEVELOPPER L'OUVERTURE INTERNATIONALE
  
- ❖ **OBJECTIF 3** : OUVRIR LE COLLEGE SUR SON ENVIRONNEMENT



- **AXE 3 : FAVORISER L'INCLUSION SCOLAIRE DES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS**



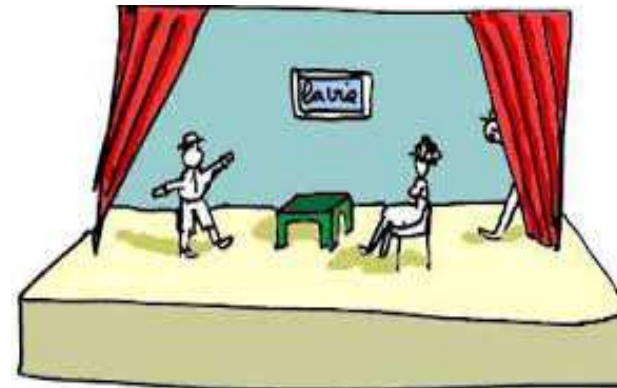


- ❖ **OBJECTIF 1 : INCLUSION SCOLAIRE POUR LES ENFANTS DEFICIENTS VISUELS (ULIS)**
  
- ❖ **OBJECTIF 2 : INCLUSION SCOLAIRE POUR LES ELEVES RECEMMENT ARRIVES EN FRANCE ( MODULE UPE2A POUR ALLOPHONES)**
  
- ❖ **OBJECTIF 3 : PREVENIR ET LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (SITUATIONS SPECIFIQUES)**



## ■ AXE 4 : DEVELOPPER LA RESPONSABILISATION ET FAVORISER L'ACCES A L'AUTONOMIE

- ❖ **OBJECTIF 1** : PACIFIER LES RELATIONS, RESPECTER LES LIEUX ET DEVELOPPER LES REGLES DU « VIVRE ENSEMBLE »



- ❖ **OBJECTIF 2** : ACCOMPAGNER ET VALORISER CHAQUE ELEVE

❖ **OBJECTIF 3 : METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PREVENTION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE**



❖ **OBJECTIF 4 : FORMER DES ELEVES A L'EXERCICE DES RESPONSABILITES**